

COMMUNIQUE (6 365 signes)

><h3>« Hors la loi » ou l'art de la propagande

Le film « Hors la loi » de Rachid BOUCHARED devrait être présenté très prochainement par l'Algérie au festival de Cannes. Il s'agit d'un film relatant l'histoire de 3 frères, algériens, entre 1945 et 1962, dont le point de départ est le soulèvement de Sétif le 8 mai 1945.

On aurait souhaité un film s'appuyant sur des éléments historiques vrais, dépouillés de tout élément de propagande grossière et de ressentiment idéologique haineux afin de contribuer à clarifier l'histoire de l'Algérie et préparer la réconciliation éventuelle avec la France. Il n'en est rien, bien au contraire.

D'après le scénario qu'il nous a été possible de nous procurer, nous n'avons pas à faire à un film historique, contrairement à ce que cherche à faire croire monsieur BOUCHARED, mais à un médiocre document cinématographique de propagande un peu puéile.

Sauf dans les dictatures, le 7^{ème} art n'a pas vocation à véhiculer le mensonge; En France, en particulier, il doit contribuer à promouvoir la vérité.

Dans ces conditions, on est en droit de se demander quelles raisons ont poussé des organismes et collectivités français à financer une partie de ce film qui nourrit la haine de la France, de l'armée et entretient la suspicion sur notre pays. De plus, il est de nature à renforcer les agissements anti-français de certains immigrés intégristes et extrémistes résidant sur notre sol, refusant leur intégration dans la nation française et nourrissant des visées déstabilisantes voire conquérantes.

Bref au nom de quel droit et de quelle complaisance, des responsables français ont-ils disposé de l'argent des contribuables pour soutenir ceux qui les insultent par le mensonge et la calomnie ?

Des éléments historiques incontestables relatifs au soulèvement de Sétif du 8 mai 1945 sont donnés ci-dessous. De même, il est fait état d'un certain nombre « d'erreurs de détail » tellement grossières relevées dans le scénario qu'elles en disent long sur la subjectivité et l'amateurisme du réalisateur. Elles révèlent un manque de respect évident du réalisateur pour

le spectateur en faisant le choix délibéré de l'intoxication historique et de la manipulation médiatique.

Eléments historiques sur le soulèvement de Sétif du 8 mai 1945

Le 8 mai 1945 est un jour de liesse populaire tant en métropole qu'en Algérie, aussi bien pour les Européens que pour les indigènes en raison de la signature de la capitulation allemande.

Rappelons que les pieds-noirs ont été massivement mobilisés dans les armées pour la libération de la métropole. Le taux de mobilisation était d'un niveau jamais atteint, supérieur à celui des Français pendant la guerre de 1914-1918. Les tirailleurs algériens étaient également nombreux aux côtés des Européens, cela explique la joie partagée par l'immense majorité de la population d'Algérie en ce jour de victoire.

Par ailleurs, les unités militaires étaient très peu nombreuses sur le territoire algérien. En effet, la plupart d'entre elles ont été engagées dans la dure campagne d'Italie puis dans les combats de la libération au sein de la 1^{ère} Armée Française du Général de Lattre de Tassigny. Elles étaient donc en France et en Allemagne.

Les autorités françaises ont autorisé la manifestation du 8 mai à Sétif organisée par le parti populaire algérien (PPA) de Messali Hadj sous réserve qu'elle soit distincte des autres et qu'il n'y ait pas de drapeau indépendantistes et de banderoles avec des slogans ; mais cette manifestation, noyautée par des extrémistes, a dégénéré et basculé dans la violence.

Au cours de la manifestation des coups de feu sont tirés ; une fillette européenne portant un bébé est tuée ainsi que le porte drapeau des manifestants. Un appel à tuer les Européens est lancé. Il y aura parmi eux 27 tués et 47 blessés graves notamment à coups de couteau et de gourdin. Il y aura entre 20 et 40 manifestants algériens tués.

Le soulèvement de Sétif s'arrêtera le soir du 8 mai.

En revanche, l'annonce de ces heurts, répandus dans la Kabylie des Babors sert de détonateur et entraîne des *appels au Jihad*. Des villages sont occupés par les insurgés au cours desquels des graves violences se déroulent : 37 tués et une dizaine de viols d'européennes.

Au total, c'est plus de 110 civils européens qui seront massacrés par les insurgés.

L'ordre donné au gouverneur par le Général de Gaulle et par le gouvernement dans lequel on trouve des représentants de tous les partis politiques de gauche comme de droite est le suivant : « *Prendre toutes les mesures nécessaires pour réprimer tous les agissements anti-français d'une minorité d'agitateurs* ».

La reconquête des villages et la destruction des bandes d'Algériens extrémistes qui parfois assiègent les villages dans cette région des Babors qu'ils cherchent à conquérir, dure moins d'un mois. Elle fait au total environ 3 000 morts indigènes (et non 30 000 ou 45 000 comme cela est parfois affirmé faussement), pour l'ensemble des secteurs où agissent les insurgés.

On ne peut donc en aucun cas parler de génocide ou même de massacre de manifestants mais de combats visant la destruction de bandes armées dans le contexte très sensible et difficile de la fin de la 2^{ème} guerre mondiale et en Algérie où les forces militaires et de police sont peu nombreuses.

Quelques erreurs relevées dans le scénario

- Le SDECE était chargé de la lutte contre le FLN hors de France et non pas en France. C'était la DST qui était compétente sur le territoire français !
- Le Général de Gaulle n'était plus aux affaires en 1954 !
- Ce n'est pas non plus de Gaulle qui signe l'armistice de 1945, mais le Maréchal Jean de Lattre de Tassigny qui signe au nom de la France la capitulation de l'Allemagne!
- Le FLN et le MNA sont des mouvements distincts et opposés. Le FLN n'est apparu qu'en 1954 et non pas en 1945 !
- La « main rouge » est une organisation contre terroriste qui agissait en Tunisie mais pas en France !
- Les casernes des harkis n'ont jamais été prises par le FLN ; en revanche les harkis ont démantelé la plupart des commandos terroristes du FLN à Paris !
- Les sénégalais ne sont pas intervenus dans la ville de Sétif !
- Des images tournées en 1955 sont présentées comme étant tournées en 1945 !